

®

Végédyn®

HUILE ADJUVANTE POUR BOUILLIES HERBICIDES

Végédyn® est composée d'huile de paraffine de qualité pharmacopée.

Les qualités adjuvantes de Végédyn® améliorent l'étalement, la rétention et la pénétration des bouillies herbicides.

Les caractéristiques de Végédyn® apportent une solution fiable pour la réussite des traitements herbicides et répondent aux besoins de l'agriculture durable.

> Bénéfices

- Meilleure qualité de pulvérisation
- Grande sélectivité
- Meilleure efficacité des herbicides, même en conditions difficiles
- Dosage raisonné des herbicides aux besoins agronomiques
- Une gestion de l'impact sur l'environnement

> Avantages

- Améliore l'étalement de la bouillie sur les feuilles
- Augmente la rétention des bouillies herbicides
- Augmente la pénétration des herbicides au travers des cuticules
- Matière active d'une grande pureté (qualité pharmacopée)
- Limite la dérive de pulvérisation avec les formulations SL (concentré soluble).

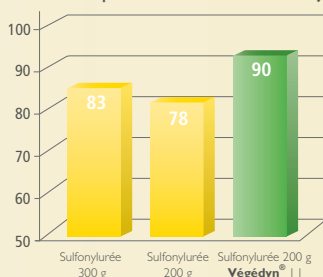


PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

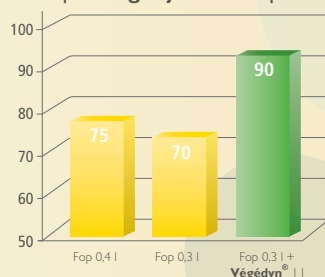
Végédyn® HUILE ADJUVANTE POUR BOUILLIES HERBICIDES

> Performances

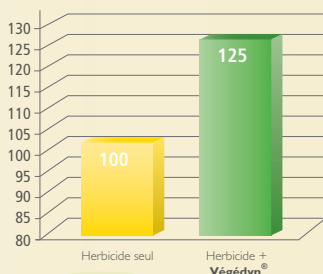
Désherbage Blé Tendre d'Hiver Sulfonylurée + Végédyn® sur Vulpin - % efficacité T+44 j



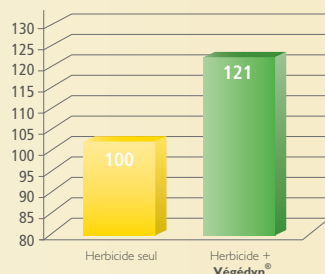
Fop + Végédyn® sur Vulpin



Étalement



Rétention



Végédyn® augmente de façon significative les efficacités des désherbages en céréales et betteraves. Les travaux réalisés avec les instituts techniques confirment nos études internes.

Végédyn® sécurise l'application en améliorant significativement l'étalement et la rétention des bouillies. Une étude réalisée sur plusieurs adventices (graminées et dicotylédones), avec trois familles de matières actives (FOP, Sulfonylurées et Glyphosate) conclut à :

- un gain de 25 % pour l'étalement,
- un gain de 21 % pour la rétention.

Ces deux modes d'action combinés à la capacité des huiles à pénétrer au travers des cuticules sécurisent les applications et font de **Végédyn®** une solution fiable pour réussir les traitements herbicides.

> Recommandations

Végédyn® ne pouvant s'utiliser seul, il appartient à l'utilisateur de lire attentivement les étiquettes et conditions d'emploi des spécialités auxquelles il souhaite associer **Végédyn®**.

Aucune LMR n'est établie pour l'huile de paraffine. En revanche, veiller à respecter le délai avant récolte des herbicides auxquels **Végédyn®** est associé afin que le niveau de résidus dans les parties récoltées soit conforme aux LMR en vigueur. Bien lire l'étiquette avant l'utilisation et celles des herbicides associées.

Réservé à un usage professionnel

> Usages

- **Composition** : huile de paraffine 817 g/l (94% w/w)
- **Formulation** : concentré émulsionnable (EC)
- **N° d'autorisation de mise sur le marché (A.M.M.)** : 2120156
- **Usage** : adjuvant pour bouillies herbicides
- **Dose** : 1 l/ha
- **ZNT** : 5 mètres
- **Conditionnement** : 5, 20 et 215 litres
- **Mise en œuvre** :
 - remplir la cuve du pulvérisateur aux $\frac{3}{4}$ de sa capacité,
 - ajouter **Végédyn®**,
 - ajouter l'herbicide sous agitation et terminer le remplissage de la cuve.



H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
Euh401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement
P273 Éviter le rejet dans l'environnement

DANGER

P301 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un Centre Antipoison ou un médecin +P310
P331 Ne pas faire vomir
P405 Garder sous clef

P501 Eliminer le contenu/récipient dans une collecte agréée
SPe3 Pour protéger les arthropodes non ciblés, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.
SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau de 20 mètres pour les arbres fruitiers et de 5 mètres pour toutes les autres cultures.
Délai de rentrée sur la parcelle : 6 heures en cas d'application en milieu ouvert, 8 heures en milieu fermé.
Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.



Un produit
fabriqué et distribué
en France par CCL
www.cclsite.fr

Z.I. DU BUISSON DU ROI - LE MEUX
60618 LA CROIX-SAINT-OUEN CEDEX
TÉL : 03 44 91 53 10 - FAX : 03 44 91 53 13
CCL@CCLSITE.FR

